

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 3555

présenté par

M. Lavergne, M. Girardin, M. Lecamp et Mme Le Peih

ARTICLE 14

À l'alinéa 32, substituer aux mots :

« préalable à l'opération »

les mots :

« avant les opérations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.